



Communauté de communes  
**Cingal - Suisse Normande**

Département du Calvados

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE  
DU BUREAU

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

L'an **deux mil vingt-trois, le vingt-trois novembre**, à **18h00**, le Bureau de la **CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Maison de Services à THURY-HARCOURT-LE-HOM, après convocation légale, et sous la présidence de **M. Jacky LEHUGEUR**.

Étaient présents : M. BRETEAU Jean-Claude, Mme DUPUY Vanessa, Mme ONRAED Isabelle, M. CARVILLE Raymond, M. HAVAS Roger, M. CHAVARIA Jean-Pol, M. LEHUGEUR Jacky, M. BUNEL Gilles, Mme MOUCHEL Clémentine, M. LAGALLE Philippe, M. MAZINGUE Didier, Mme ROUSSELET Gaëlle, M. MOREL Sylvain, M. LEMOUX Julien, Mme COURVAL Claudine, Mme FIEFFÉ Patricia, M. MOREL Patrick.

Étaient absents excusés : M. PERRIN Renny, M. PITEL Gilles, Mme BERNARD Chantal, M. BRISSET Pierre, M. LADAN Serge.

Étaient absents non excusés : M. GUILLEMETTE Olivier.

Mouvements en cours de séance ayant une incidence sur les votes : Aucune arrivée ni départ d'élus durant la séance.

Pouvoirs : M. PITEL Gilles en faveur de M. BUNEL Gilles, M. BRISSET Pierre en faveur de M. LEHUGEUR Jacky.

Secrétaire : Mme Isabelle ONRAED.

---

**DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-045 : Approbation du procès-verbal de la réunion de Bureau du 26 octobre 2023**

Le procès-verbal de la réunion de Bureau du 26 octobre 2023 a été transmis aux élus suite à la séance.

Il est demandé aux membres présents s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.

Il est proposé de l'approuver.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2023.**

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**INFORMATION - Accueil du nouveau / de la nouvelle Vice-président(e) en charge de la Culture**

Le Président rappelle que des élections pour élire un nouveau / une nouvelle Vice-président(e) en charge de la Culture ont lieu le mercredi 15 novembre 2023.

Il félicite Madame Clémentine MOUCHEL.

## INFORMATION - Administration générale : Présentation du calendrier des réunions 2024

Le Président présente le calendrier des réunions 2024 qui a été élaboré et validé en réunion de Vice-présidents (*voir annexe 1*).

---

## DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-046 : Administration générale : Nouveau tableau des huit commissions thématiques (élection du 15 novembre 2023)

### ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION BUR-2023-032

Par délibération N°BUR-2023-032 en date du 28 août 2023, la liste des membres des huit commissions thématiques a été ratifiée par les membres du Bureau.

- Suite aux élections organisées le 15 novembre 2023, la nouvelle Vice-présidente en charge de la Culture, Madame Clémentine MOUCHEL, intègre la commission N°5.

Il est donc proposé de :

- Valider la modification susmentionnée ;
- Valider le tableau des huit commissions thématiques mis à jour (*voir annexe 2*).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS VALIDE :**

- **LA MODIFICATION SUSMENTIONNÉE ;**
- **ET LE TABLEAU DES HUIT COMMISSIONS THÉMATIQUES MIS À JOUR.**

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-047 : RH : Effectifs au 1er décembre 2023

EVOLUTION DES EFFECTIFS						
DATE DELIBERATION BUREAU	26 10 2023	23 11 2023	DELTA AU 01 12 2023	ELEMENTS INTERVENUS	DELTA AU 01 12 2023	EVOLUTION MASSE SALARIALE A COMPTER DU 01 12 2023 PAR POLE
EFFECTIFS AU	01 12 2023	01 12 2023				
NBRE POSTES	186	186	0	MODIF DUREE HEBDO = - 1+1	0	SERVICE TECHNIQUE : - 1 agent + 1 agent soit - 0,92 ETP + 0,83 ETP
E.T.P.	137,77	137,68	-0,09	MODIF DUREE HEBDO = - 0,92+0,83	-0,09	

Tableau des effectifs AU 01 12 2023		
FILIERES ET GRADES	NBRE DE POSTES	ETP
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	38	36,11
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	108	69,52
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>		
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE	18	15,29
<b>FILIERE ANIMATION</b>		
TOTAL FILIERE ANIMATION	5	4,42
<b>FILIERE SPORTIVE</b>		
TOTAL FILIERE SPORTIVE	6	6,00
<b>FILIERE CULTURELLE ARTISTIQUE - EN 20ème</b>		
TOTAL FILIERE CULTURELLE ARTISTIQUE	10	5,35
<b>HORS GRADES</b>		
TOTAL HORS GRADES	1	1,00
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>186</b>	<b>137,68</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS - TITULAIRES</b>	<b>108</b>	<b>90,78</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS - NON TITULAIRES</b>	<b>78</b>	<b>46,90</b>
<b>DONT AGENTS EN DISPO OU EN DETACHEMENT</b>	<b>6</b>	<b>5,23</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>186</b>	<b>137,68</b>

La commission Finances et Administration générale, réunie le 06 novembre dernier, propose de valider le tableau des effectifs (*voir détails en annexe 3*).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS VALIDE LES PROPOSITIONS ANNEXÉES ET LE TABLEAU DES EFFECTIFS CORRESPONDANT.**

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-048 : RH : Effectifs au 1er janvier 2024**

**EVOLUTION DES EFFECTIFS**

DATE DELIBERATION BUREAU	26 10 2023	26 10 2023	23 11 2023	23 11 2023	DELTA AU 01 01 2024	ELEMENTS INTERVENUS	DELTA AU 01 01 2024	EVOLUTION MASSE SALARIALE A COMPTER DU 01 01 2024 PAR POLE
EFFECTIFS AU	01 12 2023	01 01 2024	01 12 2023	01 01 2024				
NBRE POSTES	186	186	186	186	0	AVANCEMENT GRADE = - 1 + 1 MODIFICAT° DUREE HEBDO = - 1 + 1 FIN DE CONTRATS = - 3 NOUVEAUX CONTRATS = + 2 STAGIAIRE = + 1	0	<u>SCOLAIRE/PERISCOLAIRE :</u> - 1 agent + 1 agents soit - 0,73 ETP + 0,73 ETP  <u>COMPTABILITE :</u> - 1 agent + 1 agent soit - 0,80 ETP + 1,00 ETP  <u>DECHETS MENAGERS :</u> - 1 agent + 1 agent soit - 0,69 ETP + 0,86 ETP
E.T.P.	137,77	137,77	137,68	138,31	0,62	AVANCEMENT GRADE = - 0,73 + 0,73 MODIFICAT° DUREE HEBDO = - 0,80 + 1,00 FIN DE CONTRATS = - 2,44 NOUVEAUX CONTRATS = + 1,86 STAGIAIRE = + 1,00	0,62	<u>ADMINISTRATION GENERALE/SPANC :</u> - 1 agent + 1 agent soit - 1,00 ETP + 1,00 ETP  <u>CULTURE :</u> - 1 agent soit - 0,75 ETP  <u>A.D.T. :</u> + 1 agent soit + 1,00 ETP

**Tableau des effectifs AU 01 01 2024**

FILIERES ET GRADES	NBRE DE POSTES	ETP
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	<b>38</b>	<b>36,73</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	<b>108</b>	<b>69,52</b>
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>		
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE	<b>18</b>	<b>15,29</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>		
TOTAL FILIERE ANIMATION	<b>4</b>	<b>3,42</b>
<b>FILIERE SPORTIVE</b>		
TOTAL FILIERE SPORTIVE	<b>6</b>	<b>6,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE ARTISTIQUE - EN 20ème</b>		
TOTAL FILIERE CULTURELLE ARTISTIQUE	<b>10</b>	<b>5,35</b>
<b>HORS GRADES</b>		
TOTAL HORS GRADES	<b>2</b>	<b>2,00</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>186</b>	<b>138,31</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS - TITULAIRES</b>	<b>108</b>	<b>90,98</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS - NON TITULAIRES</b>	<b>78</b>	<b>47,32</b>
<b>DONT AGENTS EN DISPO OU EN DETACHEMENT</b>	<b>6</b>	<b>5,23</b>
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>186</b>	<b>138,31</b>

La commission Finances et Administration générale, réunie le 06 novembre dernier, propose de valider le tableau des effectifs (*voir détails en annexe 4*).

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS VALIDE LES PROPOSITIONS ANNEXÉES ET LE TABLEAU DES EFFECTIFS CORRESPONDANT.**

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-049 : Infrastructures communautaires : Demande de subventions auprès de la CAF pour les nouveaux locaux accueils de loisirs à Thury-Harcourt-le-Hom**

Dans le cadre de réhabilitation et de la restructuration de l'école Paul Hérault à Thury-Harcourt, il est proposé de solliciter l'aide de la CAF pour les surfaces qui seront dédiées aux accueils de loisirs.  
Le montant de l'opération s'élève à 417 229.45 € HT.

**Plan de financement :**

CAF (80 %) : 333 783.56 €  
CDC (20 %) : 83 445.89 €

Il est proposé de :

- Déposer le dossier sur ces bases,
- Et d'autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS AUTORISE LE PRÉSIDENT OU SON REPRÉSENTANT À :**

- DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION SUR CES BASES ;
- SIGNER LES PIÈCES RELATIVES À CE DOSSIER.

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-050 : Infrastructures communautaires : Demande de subventions DETR 2024 tranche 2 pour réhabilitation et restructuration de l'école Paul Hérault**

Dans le cadre de réhabilitation et de la restructuration de l'école Paul Hérault à Thury-Harcourt, il est proposé de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2024 pour la phase 2 du projet.  
Le montant de l'opération Phase 2 s'élève à 2 123 157.46 € HT.

**Plan de financement :**

Etat (40 %) : 849 262.98 €  
CDC (60 %) : 1 273 894.48 €

Il est proposé de :

- Déposer le dossier sur ces bases (*voir annexe 5*),
- Et d'autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS AUTORISE LE PRÉSIDENT OU SON REPRÉSENTANT À :**

- DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION SUR CES BASES ;
- SIGNER LES PIÈCES RELATIVES À CE DOSSIER.

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°BU-BUR-2023-051 : Infrastructures communautaires : Demande de subventions auprès du Département pour la cuisine de proximité et les locaux des services techniques (contrat de territoire)**

La communauté de communes envisage de restructurer un ancien bâtiment industriel en cuisine de proximité et en locaux pour accueillir les services techniques aux Moutiers-en-Cinglais (zone des Trois Cours).

Dans le cadre du Contrat de Territoire, il est proposé de solliciter l'aide du Département.

Concernant la cuisine de proximité, il est également proposé de solliciter la bonification de 10 % pour l'insertion de clauses sociales dans le Marché, 10% au titre de l'approvisionnement local, et 10 % pour l'approvisionnement de produits issus de l'agriculture biologique.

**Le montant de l'opération s'élève à 3 056 731 € HT.**

**Cuisine de proximité (74.38 %)**

Travaux : 2 033 845 € HT

Moe : 193 076.34 € HT

AMO : 29 566.05 € HT

Divers (Mission G1, G5, Control, SPS, ...) : 17 000 €

**Total : 2 273 487.39 € HT**

**Services Techniques (25.62 %)**

Travaux : 700 555 € HT

Moe : 66 504.66 € HT

AMO : 10 183.95 € HT

Divers (Mission G1, G5, Control, SPS, ...) : 6 000 €

**Total : 783 243.61 € HT**

Il est proposé de :

- Déposer le dossier sur ces bases (**voir annexe 6**),
- Et d'autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS AUTORISE LE PRÉSIDENT OU SON REPRÉSENTANT À :**

- **DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION SUR CES BASES ;**
- **SIGNER LES PIÈCES RELATIVES À CE DOSSIER.**

19 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**QUESTIONS DIVERSES :**

- ✚ **Intervention de M. Lehueur qui évoque la réunion qui a eu lieu à la Préfecture et relative à l'utilisation des fonds DETR / DSIL.**

Rappel de l'enveloppe pour les années précédentes :

- 2021 : 34 M€

- 2022 : 23 M€

- 2023 : 19.5 M€ (13 M€ DETR, 6.5 M€ DSIL) et 13.4 M€ pour les fonds verts

L'enveloppe 2023 a entièrement été distribuée malgré quelques projets non réalisés, et une perte de 700 000€ de subvention non redistribuable. Verdissement de la DETR à hauteur de 20%.

Les fonds verts sont maintenus sur 2024 (au même niveau). Les dossiers devront être déposés pour juin 2024 avec une obligation de planification écologique.

Il reste presque 45M€ de projets non financés sur les fonds 2023 : ils risquent d'éponger l'enveloppe 2024, ce qui est inquiétant pour les nouveaux projets 2024.

Fin du dépôt des dossiers du fil de l'eau : la date butoir de limite de dépôt est fixée au 29/02/2024.

Les projets éligibles restent les mêmes qu'en 2023, avec six thèmes (aide à l'acquisition foncière : 10% du montant des travaux).

Une réflexion est en cours sur une subvention spécifiques aux écoles « Educ rénov » : une circulaire est à venir. La CDC s'est positionnée pour ses écoles.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.